



affiché le 12/12/23

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE**
N° 2023 / 204

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 22

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 5 décembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Jeanine CALCIO GAUDINO, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM, Nicole ELBACHIR.

Absent représenté : Bernard CLEMENT.

Absents excusé : Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Pascal LENOIR.

Nomenclature @CTES : Finances

FINANCES

TARIFS MUNICIPAUX 2024

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les articles L.2122-1 à L.2122-4 du CG3P ;
- Considérant la nécessité de réviser annuellement les tarifs municipaux ;
- Considérant l'avis favorable émis par la commission en charge des finances et de l'organisation des services publics en date du 4 décembre 2023 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'appliquer les tarifs municipaux suivants en 2024 :

Prestations	Prix TTC (€)
A. Droits de place :	
1. Marché couvert	
par case, par marché	2,10/ml
par case, par trimestre	1,70/ml
allée, sans électricité, par marché	1,25/ml
allée, avec électricité, par marché	1,45/ml
allée, sans électricité, par trimestre	0,95/ml
allée, avec électricité, par trimestre	1,10/ml

2. Marché de plein-vent

emplacement, sans électricité, par marché	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par marché	1,20/ml
emplacement, sans électricité, par trimestre	0,85/ml
emplacement, avec électricité, par trimestre	1,00/ml

3. Fêtes foraines et cirque

Moins de 100 m ²	1,20/m ²
De 100 à 200 m ² : base 100	96,80
+ formule : base 100 + coefficient x (nombre de m ² - 100) ; valeur coefficient =	0,35
Plus de 200 m ² : base 200	145,20
+ formule : base 200 + coefficient x (nombre de m ² - 200) ; valeur coefficient =	0,10
Droit de place pour le stationnement des caravanes pour la durée de la fête foraine (forfait comprenant 2 jours avant et 1 jour après la fête)	33,00
Droit de place pour le stationnement des caravanes en dehors des jours compris dans le forfait/jour	4,40
*Dépôt de caution pour les fêtes foraines	110,00

4. Autres activités commerciales

emplacement, sans électricité, par demi-journée	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par demi-journée	1,20/ml

ml : mètre linéaire appliqué sur la longueur de vente

5. Occupation du domaine public

échafaudage, dépôts autorisés, emprise de barricades sur le domaine public :	
- jusqu'à 15 jours	gratuit
- au-delà, par mois indivisible, le m ²	5,95
terrasse de café avec autorisation permanente, par an, le m ² et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage	17,40
terrasse temporaire avec autorisation estivale générale et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage du 15 avril au 15 octobre par an et par m ²	13,00
terrasse temporaire avec autorisation estivale restreinte et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage par an et par m ²	4,60

B. Prestations de services

1. Locations mobilières

Chaise ^{(1) (2)} /unité /24h	0,90
Banc ^{(1) (2)} /unité /24h	2,30
Barrière ⁽²⁾ /unité /24h	3,40
Table-plateau avec tréteaux ^{(1) (2)} /unité /24h	4,40
Table mange-debout ^{(1) (2)} /unité /24h	2,50
Tente pliante (3x3) ⁽²⁾ /unité /24h	20,00
Podium roulant avec montage et transport /unité /24h associations	100,00
Podium roulant avec montage et transport /unité /24h associations extérieures et entreprises	300,00
Grille exposition /unité	2,00
Tente tubulaire /unité	40,00
Praticables ^{(1) (2)} / m ² / 24 heures	2,75
Coût horaire de la main d'œuvre ⁽³⁾	40,00

⁽¹⁾ ces tarifs ne sont pas applicables aux associations de la ville de Tonnerre

⁽²⁾ sans transport

⁽³⁾ les agents des services techniques sont amenés à intervenir pour le compte de tiers en cas d'intérêt général et/ou d'urgence ou en reprise de désordre causé par un tiers.

2. Forfaits

Forfait transport matériel intra-muros par trajet	50,00
Forfait transport matériel extérieur (moins de 30 km) par trajet	150,00
Forfait montage	100,00

C. Droits d'entrée**1. Médiathèque**

adultes domiciliés dans la CCLTB et groupes (FHS, etc...)	11,00
adultes domiciliés hors Communauté de Commune le Tonnerrois en Bourgogne	16,50
scolaires, étudiants et groupes d'enfants (EPMS, etc...)	gratuit

2. Piscine

enfants de moins de 6 ans	gratuit
enfants de 6 à 14 ans du 08/07/23 au 31/08/23 (représentants légaux résidant sur Tonnerre)	gratuit
enfants de 6 à 18 ans – étudiants - chômeurs	
Ticket à l'unité	3,00
Carnet de 5 tickets	10,00
adultes et jeunes de plus de 18 ans	
Ticket à l'unité	5,00
Carnet de 5 tickets	17,00
visiteurs (accès tribune uniquement)	2,00
leçons de natation (1/2 heure de cours par groupe maximum de 5 élèves)	10,00
Pass'Loisirs	2,60
Etablissements scolaires, Groupe des Foyers du Centre hospitalier de Tonnerre (CHT) et des EPMS de Cheney et des Brions (sauf convention)	6,00
Location de matériel, par unité	
petit matériel (ceintures, planches, petites bouées)	1,00
gros matériel (grosses bouées)	1,50
Abonnements	
carte annuelle enfant	90,00
carte annuelle adulte	170,00
Associations et sociétés (location de la piscine pour 1 h 00 d'occupation des bassins)	65,00
Vente de bonnet de bain	2,00

3. Utilisation des courts de tennis

tarif unique, par heure (sur justificatif de domicile)	8,50
Pass'Loisirs	7,50

4. Port de plaisance**a) Bateaux de plaisance**

Taille bateau	Tarif/jour	Tarif/semaine	Tarif/mois haute saison*	Tarif/mois basse saison *	Tarif/an
<12 m	10,00	40,00	120,00	90,00	900,00
De 12 à 14,99 m	12,00	48,00	145,00	110,00	1 100,00
De 15 à 19,99 m	15,00	60,00	200,00	170,00	1 500,00
A partir de 20 m	20,00	80,00	230,00	200,00	1 800,00

*Haute saison du 01/04 au 31/10 et basse saison du 1/11 au 31/03

b) Stationnement (hivernage du 1/11 au 31/03)

Longueur bateau	Tarif mensuel sans fluide
<15m	50,00
De 15 à 19,99 m	70,00
A partir de 20 m	90,00

c) Péniche-Hôtel	
péniche-hôtel avec passager par jour	40,00
péniche-hôtel sans passager par jour	20,00
Douche	3,00

5. Cinéma-Théâtre

a) Droits d'entrée / Cinéma-Théâtre

Tarif plein	7,50
Tarif réduit -14 ans	4,00
Tarif réduit *	6,00

* applicable aux collégiens, lycéens, étudiants, seniors (+65 ans), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de la carte famille nombreuse, de la carte d'invalidité ou CMI, et le mercredi après-midi pour tous, aux conventions d'entreprise

Tarif associations conventionnées (Arpent, Tonnerre-Culture)	5,00
Tarif pour les groupes en structure d'accueil / Pass loisirs / Séances Cinéspiègle	4,00
Tarif « Ecole et Cinéma » **	2,50
Tarif « Collège et Cinéma » **	2,80
Tarif « Lycée et Cinéma » (Pass Culture autorisé) **	3,00

** ces tarifs sont encadrés par des conventions entre la Région BFC, le Département de l'Yonne, le CNC et l'Académie de Dijon.

Application du tarif unique fixé nationalement par la Fédération Nationale du Cinéma Français pour l'organisation des trois Fêtes du Cinéma.

Carte abonnement 10 places – tarif plein	67,50
Carte abonnement 10 places – tarif réduit	54,00

Offre anniversaire : groupe -14 ans (à partir de 10 enfants) : 2 accompagnants invités

b) Autres produits / Cinéma-Théâtre

Renouvellement carte abonnement en cas de perte ou vol	2,00
Bouteille d'eau plate 50 cL	2,00
Forfait 1 (snack ou boisson)	3,00
Forfait 2 (snack et boisson)	5,00
Grande affiche	6,00
Petite affiche	3,00
Lot de 5 affiches bon état	30,00
Lot de 5 affiches état moyen	20,00
Affiche type PLV (Publicité sur Lieu de Vente en carton) ou Kakemono	10,00
Escape Game par partie	2,00

c) Partenariat / Cinéma-Théâtre

Campagne de spots BFC pour la valorisation des jeunes du territoire : 200,00 € HT pour 2 semaines de programmation, soit 240,00 € TTC

Insertion du logo de l'entreprise sur l'écran d'accueil :

Pour 6 mois (tarif HT – 600,00 €)	720,00
Pour 1 an (tarif HT – 1 000,00 €)	1 200,00
Supplément pour effet d'animation (tarif HT – 200,00 €)	240,00

d) Privatisation Salles municipales/ Cinéma-Théâtre (événements sans billetterie)

Privatisation salle projection de film (tarif HT – 1 000,00) ***	1 200,00
Privatisation salle pour conférence une journée (tarif HT – 400,00 €)	480,00
Privatisation salle pour conférence une demi-journée (tarif HT – 220,00 €)	264,00

Dans le cas d'une privatisation de salle avec projection, il sera en plus appliqué un tarif fixé par le distributeur pour la facturation des droits de diffusion des films.

6. Camping

BS : Basse saison : 5/04/2024 au 30/06/2024 et 01/09/2024 au 30/09/2024

HS : Haute saison : 01/07/2024 au 31/08/2024

EMPLACEMENTS NUS		TARIFS 2024	
Tarif par nuitée et par personne		BS	HS
Adulte et enfant de plus de 10 ans		3,50 €	4,00 €
Enfant		2,00 €	2,50 €
Véhicule - 1 auto ou 1 moto		2,00 €	2,50 €
Emplacement - 1 tente ou 1 caravane		3,50 €	4,00 €
Emplacement 1 camping-car		6,00 €	6,50 €
Branchement électrique		5,50 €	6,00 €
Garage mort		8,50 €	8,50 €
Tente supplémentaire		3,00 €	3,50 €
Invité		2,00 €	2,00 €
Animal		1,50 €	2,00 €
Lave-linge		6,00 €	6,00 €
Sèche-linge		4,00 €	4,00 €
Service Camping car sans nuitée		5,50 €	5,50 €
FORFAIT CAMPING-CAR/CARAVANING ①		TARIFS 2024	
Forfait 2 adultes, 1 emplacement, 1 véhicule, 1 branchement électrique		BS	HS
1 Nuit		18,00 €	20,00 €
2 Nuits		35,00 €	38,00 €
de la 3e Nuit à la 7e Nuit / par nuit		17,00 €	18,50 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		120,00 €	130,50 €
au-delà de la 8e Nuit / par nuit		15,00 €	16,50 €
MOBIL HOMES - 4 personnes ②		BS	HS
1 Nuit		70,00 €	80,00 €
2 Nuits		135,00 €	155,00 €
de la 3e Nuit à la 7e Nuit / par nuit		55,00 €	65,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		410,00 €	480,00 €
au-delà de la 8e Nuit / par nuit		50,00 €	60,00 €
Caution		300,00 €	300,00 €
Forfait ménage		50,00 €	50,00 €
COCO SWEET - 4 personnes ②		BS	HS
1 Nuit		55,00 €	65,00 €
2 Nuits		100,00 €	120,00 €
de la 3e Nuit à la 7e Nuit / par nuit		45,00 €	55,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		325,00 €	395,00 €
au-delà de la 8e Nuit / par nuit		40,00 €	50,00 €
Caution		200,00 €	200,00 €
Forfait ménage		50,00 €	50,00 €
TENTES LODGES - 2 personnes ②		BS	HS
1 Nuit		26,00 €	30,00 €
2 Nuits		51,00 €	58,00 €
de la 3e Nuit à la 7e Nuit / par nuit		22,00 €	24,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		161,00 €	178,00 €
au-delà de la 8e Nuit / par nuit		21,00 €	23,00 €
Caution		100,00 €	100,00 €
Forfait ménage		25,00 €	25,00 €

EQUIPEMENTS DIVERS	
Kit draps de lit double (pour la durée du séjour)	8,00 €
Kit draps de lit simple (pour la durée du séjour)	6,00 €
Equipelement bébé par nuitée	3,00 €

Les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour.

① La location comprend l'accès au camping, le stationnement du véhicule, l'accès aux sanitaires et aux équipements.

② La location comprend la consommation d'eau et d'électricité, ainsi que l'accès aux équipements.

Haute saison : pas de possibilité de réservation pour 1 nuit pour les mobil-homes ou le Coco sweet.

D. Produits domaniaux

a) Droit de concession dans les cimetières

Cimetière Notre-Dame :

2024	enfants : 1 m ²	adultes : 2 m ²
cinquanteaire	252,00 €	498,00 €
trentenaire	150,00 €	300,00 €
temporaire	81,00 €	150,00 €

Autre cimetière :

2024	enfants 1 m ²	adultes 2 m ²	caveaux cinéraires 0,50 m ²	cases en columbarium
cinquanteaire	309,00 €	621,00 €	621,00 €	954,00 €
trentenaire	183,00 €	372,00 €	372,00 €	372,00 €
temporaire	102,00 €	183,00 €	183,00 €	183,00 €

Droit fixe 1 ^{ère} concession familiale	393,00
vacation funéraire	24,00

b) Participation aux dépenses de fonctionnement pour l'occupation de salles communales (Associations ou particuliers, hors établissements publics ou collectivités territoriales)

Exposition dans salle municipale :

Forfait hebdomadaire pour la participation des exposants par exposition sans gardiennage	20,00
--	-------

Part sur la vente d'œuvres des artistes exposants dans les salles municipales	20%
---	-----

E. Autres produits

Communication de la liste électorale (support papier)	70,00
---	-------

Photocopies (associations disposant d'un numéro de code) :

noir et blanc / copie	0,17
-----------------------	------

couleur / copie	0,61
-----------------	------

Affiches de la ville de Tonnerre	22,50
----------------------------------	-------

Annonces dans le Bulletin municipal :

2024	Pour 1 insertion	Pour 2 insertions	Pour 3 insertions	Pour 4 insertions
1/8 page	85 €	160 €	240 €	300 €
1/4 page	120 €	230 €	340 €	450 €
1/2 page	280 €	510 €	800 €	1 000 €



Pour extrait conforme,

Le maire

Cédric CLECH

ANNEXE 1 : LOCATION DE SALLE

Location de salle du lundi au vendredi à partir du 1er janvier 2024									
	Grande salle Marland		Cuisine Marland	Salles de réunion (Marland) (par salle)**		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert du 1er avril au 30 septembre***	
	demi j journée	journée	journée	demi journée	journée	demi journée	journée		
Tarif normal		420,00	115,00				105,00	journée	
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *		210,00	115,00				80,00		
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante		160,00	115,00				80,00	275,00	
Tarif association de Tonnerre : manifestation gratuite : sans paiement des entrées		0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	85,00	160,00	170,00	45,00	80,00		105,00		
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	170,00	315,00	170,00				105,00	395,00	
Entreprises de Tonnerre	220,00	420,00	115,00	40,00	80,00		105,00	535,00	
Entreprises extérieures à Tonnerre	430,00	630,00	170,00	60,00	115,00		170,00	745,00	
Administrations	85,00	160,00	115,00	45,00	80,00	45,00	80,00	395,00	
forfait ménage	150,00	150,00	100,00	80,00	80,00	100,00	100,00	400,00	

Tarif par jour dans la limite de 24h

Tarif par jour dans la limite de 24h

Location de salle week-end à partir du 1er janvier 2024 (du vendredi 16h au lundi 9h)									
	Grande salle Marland			Cuisine Marland	Salles de réunion (Marland)		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert du 1er avril au 30 septembre***
	une journée	week-end	journée	une journée	week-end	une journée	week-end		
Tarif normal	520,00	780,00	170,00				260,00	journée	
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *	260,00	390,00	115,00				130,00		
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante	195,00	295,00	115,00				130,00	395,00	
Tarif association de Tonnerre : manifestation gratuite : sans paiement des entrées			115,00			0,00	0,00		
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	195,00		170,00	115,00			150,00		
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	395,00	590,00	170,00					590,00	
Entreprises de Tonnerre	525,00		115,00			130,00	260,00	640,00	
Entreprises extérieures à Tonnerre	785,00		170,00			150,00	300,00	905,00	
Administrations	195,00		170,00	115,00		115,00	230,00	395,00	
Forfait ménage	150,00	150,00	100,00	80,00	80,00	100,00	100,00	200,00	

Tarif par week-end

* Pour toute personne ayant une résidence principale présentant un un justificatif de domicile de moins de 3 mois

*** Utilisable du lundi 14h au vendredi 12h ou le samedi à partir du samedi 15h

Les catégories de gratuité : ensemble des manifestations co-organisées par la ville de Tonnerre ou en partenariat, et/ou dans le cadre d'une convention, d'un parrainage, ou pour des actions solidaires uniquement sur décision écrite de Monsieur le Maire

Caution responsabilité civile / propriété : il est retenu un forfait de 500 euros pour la grande salle Marland et la marché couvert et un forfait de 100 € pour les autres salles.

Une caution clefs pass et télécommande : 100 euros

Mise à disposition payante sur la base de 50€ du tarif mentionné, une fois par année civile, pour une location, par une association de Tonnerrepour une manifestation payant (hors usage de la cuisine Marland et Marché couvert)

tarif non prévu

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 089-218904183-20231211-DL23_204-DE

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 089-218904183-20231211-DL23_204-DE